

**Piratage informatique les sanctions controversées**  
**Internet**

Posté par : JerryG

Publié le : 30/10/2008 0:00:00

**Les récentes décisions de condamner sérieusement les pirates informatiques qui téléchargent des œuvres sous Copyright ne font pas l'unanimité au sein du gouvernement Sarkozy, si Christine Albanel prône pour la répression pure et dure, cela ne plaît pas à certains députés.**

D'un côté les Majors ont sorti depuis des lustres les Kleenex-Club à la vue de la descente vertigineuse de leur profit sur les supports matériels, les ventes de disques sont en berne la faute aux vauriens du Net qui font chuter les recettes et d'un autre côté la mise en place de sanctions sévères ne mettent pas tout le monde d'accord.



Des associations de défenses des consommateurs et certains acteurs du Net opposent des critiques sur ces sanctions envers les internautes indolents.

La commission des Affaires Économique du Sénat vient de trancher dans le vif, au grand dam du gouvernement, par un amendement qui remplace la coupure franche à d'accès à Internet, une demande essentielle de sanction proposée par le projet **Albanel**, par une amende.

Mais le gouvernement entend bien faire passer en force le principe de la coupure de l'accès à Internet à l'encontre des pirates, il ne s'agit pas de décriminaliser le piratage, mais de le condamner.

L'amende financière risquerait aussi d'engendrer une inégalité entre les internautes riches et les internautes pauvres, les riches pourront payer et pas les autres.

A la répression il s'agirait plutôt d'opposer plutôt une solution pédagogique.

Bienheureux les tricheurs qui vivent dans un pays démocratique, dans d'autres républiques bananières on leur aurait coupé les mains en place publique du village !

Mais est bien y réfléchir, la vraie solution au piratage ne serait-elle pas plutôt que les Majors s'adaptent à la Next-Gen ?